

Texte intégral des conditions générales

1. Cette Promotion est destinée uniquement aux adultes de 18 ans et plus, à l'exception des employés et dirigeants de World Bicycle Relief NFP, SHIFT Active Media, Rapha, EF et Cycling Sports Group, Inc. et de leurs filiales associées, ou de toute personne professionnellement liée à cette Promotion.
2. Les participants doivent s'assurer que leur participation (y compris l'acceptation de tout Prix attribué) est conforme à la législation de leur pays de résidence. Cette Promotion sera jugée nulle si la législation nationale locale la considère comme telle. L'organisateur ne sera pas considéré comme ayant présenté de quelconques observations, expresses ou tacites, quant à la légalité de la participation d'un individu quel qu'il soit, ou à tout autre aspect d'une quelconque autre Promotion.
3. Un don de 25 £ est nécessaire. Une participation sans obligation d'achat est aussi disponible. Veuillez vous reporter à la clause 6 pour en savoir plus. Un accès à Internet et une adresse e-mail valide sont requis.
4. **Période promotionnelle** : Participez entre le 11 octobre 2021 à 00 h 01 BST et le 1er novembre 2021 à 23 h 59 GMT.
5. **Comment participer** : Pour participer au tirage au sort, rendez-vous sur <https://worldbicyclerelief.org/alt-tour/>, remplissez le formulaire en ligne en saisissant vos coordonnées (nom, adresse e-mail et pays) et faites un don de 25 £.
6. **Participation sans obligation d'achat (SOA)** : Envoyez une lettre ou carte postale correctement timbrée avec votre nom et adresse e-mail à l'adresse suivante : **JS 12247 World Bicycle Relief NPN, PO Box 704, Pinner, HA5 9PF** (Les participations envoyées à toute autre adresse ne seront pas acceptées). Toutes les participations SOA valides seront acceptées dans le cadre de la Promotion. Toutes les participations SOA auront une chance égale de remporter un Prix. Merci de bien vouloir prévoir le temps d'acheminement de votre courrier et au moins 3 jours ouvrés pour le traitement de votre participation. Une seule participation par lettre ou carte postale.
7. Une personne peut participer autant de fois qu'elle le souhaite par la méthode payante ou sans obligation d'achat ; à noter néanmoins que chaque don ne donne droit qu'à une seule participation. 1 seul Prix par personne.
8. **Les Prix** : Il y aura un total de 5 gagnants.
 - a. **Premier Prix** : Le vélo de course Cannondale (d'une valeur de 11 000 USD) avec lequel Lachlan Morton a couru l'Alt-Tour, ainsi qu'un maillot EF signé par Lachlan.
 - b. **Deuxièmes Prix** : 4 maillots EF signés par Lachlan.
9. **Détails et conditions supplémentaires relatives aux Prix** :

- a. Le premier Prix est le vélo de course Cannondale SuperSix EVO avec lequel Lachlan Morton, membre de l'équipe EF Education-NIPPO, a couru l'« Alt Tour » en 2021. Le Prix a déjà servi. Il a été fabriqué en fonction de la morphologie du coureur sur un cadre Cannondale SuperSix EVO édition 2021 de l'équipe EF Education NIPPO de 54 cm, avec transmission Shimano Dura Ace Di2, roues Vision, selle Prologo et pneus Vittoria. Le Prix a une valeur estimée de 11 000 USD (TVA comprise).
- b. Les maillots EF sont tout neufs et n'ont jamais été portés. Les maillots EF sont les mêmes que ceux portés par l'équipe en compétition. Ils ont été créés par Rapha et EF Education-NIPPO Pro Cycling. Ces maillots d'équipe authentiques ont été signés par Lachlan Morton. Chaque maillot EF a une valeur estimée de 195 USD.
- c. Le premier Prix ayant déjà servi, il n'est assorti d'aucune garantie expresse ou tacite.
- d. Les taxes/frais douaniers éventuellement associés à l'envoi du Prix seront la responsabilité du gagnant.

10. **Sélection des gagnants** : 5 gagnants seront sélectionnés au hasard parmi toutes les participations valables reçues durant la Période promotionnelle. Le premier nom tiré au sort remportera le vélo de course. Les quatre autres gagnants recevront chacun le deuxième Prix décrit en clause 8b. Le tirage au sort sera effectué par PromoVeritas, le service indépendant de vérification des promotions, dans les 5 jours ouvrables suivant la clôture de la Période promotionnelle.
11. **Notification adressée aux gagnants** : Les gagnants provisoires seront contactés via l'adresse e-mail fournie lors de leur inscription dans les 5 jours suivant leur sélection, et devront présenter des preuves de leur identité et de leur éligibilité. Des efforts raisonnables seront déployés pour prendre contact avec les gagnants. En l'absence de réponse dans les 14 jours suivant la date initiale de prise de contact, nous nous réservons le droit de disqualifier le participant et d'attribuer le Prix à un gagnant de réserve, via le même processus de sélection. Il est possible que le temps de réponse dont disposeront les gagnants de réserve soit plus court.
12. **Acceptation des Prix** : Les gagnants seront contactés dans les 28 jours suivant leur acceptation du Prix, afin d'en organiser la livraison. Dans l'éventualité peu probable où ils n'auraient pas été contactés pour la remise de leur Prix dans les 28 jours suivant leur acceptation du Prix, les gagnants bénéficieront de 28 jours supplémentaires pour en informer le Promoteur en envoyant un e-mail à uk@worldbicyclerelief.org. Si un gagnant manque de le faire, le Promoteur se réserve le droit de ne pas réattribuer le Prix ou d'en limiter la valeur, et ce à sa seule discrétion.
13. Pourvu qu'aucune objection n'ait été soulevée par les gagnants, la liste des gagnants sera disponible sur simple demande auprès du Promoteur 4 semaines après la clôture de la Promotion, et ce pendant une période de 8 semaines. Elle sera disponible sur demande envoyée par e-mail à uk@worldbicyclerelief.org. Les gagnants peuvent s'opposer à la publication de leur nom et de leur pays de résidence, ou demander une réduction du nombre d'informations publiées pendant le processus de notification des gagnants. Le Promoteur s'engage néanmoins à communiquer les coordonnées des gagnants, sans préjudice, à l'autorité britannique des normes publicitaires (Advertising Standards Authority) suite à une demande raisonnable de celle-ci.

14. Il est possible que, dans les limites du raisonnable, le Promoteur demande aux gagnants de participer aux événements publicitaires découlant de la Promotion. Cette participation est à l'entière discrétion des gagnants et ne fait pas partie des conditions d'acceptation du Prix.
15. Le Promoteur cherche à organiser des promotions équitables et sûres et à empêcher les abus et les tricheries. Dans le cas où votre participation serait en violation de ces Conditions générales, vous (ainsi que vos alias associés) serez disqualifié(e), et tout Prix décerné sera annulé et recouvrable. Le Promoteur se réserve également le droit de vous interdire toute participation aux futures promotions pendant une durée minimum de six mois. Pour cette raison, Le Promoteur se réserve à tout moment le droit de :
- a. vérifier l'éligibilité des participants et/ou des gagnants potentiels en leur réclamant les informations qu'il considère raisonnablement nécessaires à cette fin. Le Promoteur se réserve le droit de refuser de valider la participation ou le Prix tant qu'il ne sera pas entièrement satisfait de ces vérifications.
 - b. disqualifier les participations qui ne sont pas soumises directement par la personne prenant part à la Promotion.
 - c. disqualifier les inscriptions soumises via des services de messagerie anonyme, comme GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator.
 - d. disqualifier les formulaires de participation multiples soumis par des particuliers, des commerçants, des groupes de consommateurs ou des tierces personnes, ainsi que les formulaires de participation incomplets et ceux qui sont soumis par macros ou d'autres moyens automatisés.
 - e. disqualifier les participations au-delà du maximum autorisé, ou celles qui font appel à des techniques telles que le « script », l'approche dite de « force brute », des cartes SIM multiples pour la saisie de texte, la manipulation d'adresses IP pour masquer leur identité, l'utilisation d'alias ou d'identités autres que la leur ou toute autre technique.
 - f. disqualifier les participations qui manquent de toute autre manière de satisfaire aux exigences de ces Conditions générales.
16. Les Prix ne sont ni transférables, ni échangeables, et ne pourront pas être échangés contre des espèces ou toute autre forme de compensation. Si pour une raison quelconque un Prix s'avère indisponible, le Promoteur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de lui substituer un autre Prix d'une valeur égale ou supérieure. Le premier Prix ayant déjà servi, il n'est assorti d'aucune garantie expresse ou tacite.
17. Si la Promotion ne peut se dérouler comme prévu, notamment mais pas exclusivement, pour des raisons de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude, de malhonnêteté, de problèmes techniques ou toute autre cause indépendante de la volonté du Promoteur ayant pour effet de compromettre ou d'affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette Promotion, le Promoteur se réserve le droit de disqualifier tout individu ayant manipulé le

processus de participation ou enfreint les présentes Conditions générales, d'invalider les participations concernées et/ou d'annuler, de modifier ou de suspendre la Promotion.

18. Le Promoteur décline toute responsabilité concernant les formulaires de participation perdus, retardés, corrompus, endommagés, envoyés à la mauvaise adresse, incomplets ou ne pouvant être transmis pour une éventuelle raison technique ou autre. Les preuves d'envoi ne seront pas admises comme accusés de réception. Le Promoteur ne garantit pas un accès continu, ininterrompu ou sécurisé au site de participation.
19. Le Promoteur et les agences et entreprises qui lui sont affiliées ne peuvent être tenus pour responsables de quelconques pertes (incluant sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou conséquentes ou les pertes de profits), dépenses ou dégâts encourus ou subis (qu'ils résultent ou non de la négligence d'une quelconque personne) en relation avec cette Promotion ou avec l'acceptation ou l'utilisation du Prix, à l'exception de toute responsabilité ne pouvant être exclue par la loi. Rien ne saurait toutefois exclure la responsabilité du Promoteur en cas de décès ou de préjudice corporel résultant de sa propre négligence.
20. Le Promoteur dégage toute responsabilité quant aux manquements ou retards dans l'exécution de ses obligations du fait de raisons indépendantes de sa volonté résultant notamment des éléments suivants : cas de force majeure, crise sanitaire mondiale ou régionale, conditions météorologiques adverses, incendie, conflit social, guerre, acte terroriste, hostilités, instabilité politique, émeutes, troubles civils, fléau ou autre catastrophe naturelle ou autres circonstances indépendantes de la volonté du Promoteur.
21. Toutes les données personnelles fournies pour l'administration de cette Promotion seront utilisées exclusivement aux fins de ladite Promotion par le Promoteur et/ou par tout mandataire nommé par ce dernier pour l'organisation de la Promotion, et ne seront jamais divulguées à autrui à d'autres fins sans votre consentement préalable. Vos données à caractère personnel seront traitées conformément à la politique de confidentialité du Promoteur, disponible sur : <https://worldbicyclerelief.org/privacy-policy/>
22. Le fait que l'une quelconque des dispositions de ces Conditions générales puisse être jugée invalide, illégale ou inapplicable ne compromettra ni n'affectera en aucune manière la validité ou l'applicabilité du reste des dispositions.
23. En prenant part, vous serez réputé(e) avoir convenu d'être lié(e) aux présentes Conditions générales.
24. En cas de divergence entre les présentes Conditions générales et les détails de tout matériel promotionnel, les dispositions des présentes Conditions générales prévaudront.
25. Les présentes Conditions générales étant régies par le droit anglais, leur interprétation et leur application seront soumises à la compétence exclusive des tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles.

Promoteur : World Bicycle Relief UK, 18 Lytton Grove, London, SW15 2HA

